



# DIPLÔME DE JURISTE CONSEIL D'ENTREPRISE



## SÉLECTION NATIONALE MASTER 1/DJCE

BORDEAUX - CAEN - CERGY - LYON - MONTPELLIER - NANCY - PARIS II - POITIERS - RENNES - STRASBOURG - TOULOUSE

### DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

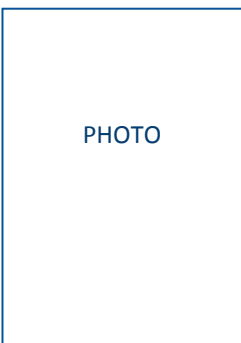
Téléphone : .....

E-mail : .....

Nationalité : .....

Date et lieu de naissance : .....

Université d'origine : .....



#### Centre(s) demandé(s) par ordre de préférence

##### Centre(s) prioritaire(s) - (3 choix maximum)

##### Autres centres

1) : ..... -

2) : ..... -

3) : ..... -

-

-

-

-

Avez-vous déposé un dossier E-candidat auprès du/des centre(s) DJCE ? Si oui lesquels :

.....

.....

.....

**DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 25 mai 2022 - 23h**

Dossier à envoyer par @ uniquement à : [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr)

## LANGUES ETRANGERES

*\*Répondre en utilisant les codes suivants : A (excellent) - B (très bon) - C (moyen) - D (faible)*

	Parlée	Lue	Ecrite
ANGLAIS			
ALLEMAND			
ESPAGNOL			
AUTRES ..... .....			

**Séjour(s) à l'étranger :** OUI ( ) : *préciser leur nature, leur durée et leurs dates*

NON ( )

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## STAGES EFFECTUES

*\*Préciser la nature des travaux effectués et la durée du stage*

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**Entreprise ou Cabinet :** .....

.....

**BACCALAUREAT :** Série : ..... Année : ..... **Moyenne générale ...../20**

**LICENCE EN DROIT 1ère année :** Année : .....

1<sup>er</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... / 20

2<sup>ème</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... /20

**Moyenne générale Licence 1<sup>ère</sup> année ..... / 20**

**LICENCE EN DROIT 2ème année :** Année : .....

1<sup>er</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... / 20

2<sup>ème</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... /20

**Moyenne générale Licence 2ème année : ..... / 20**

**LICENCE EN DROIT 3ème année :** Année : .....

1<sup>er</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... / 20

2<sup>ème</sup> semestre 1<sup>ère</sup> session ..... /20

**Moyenne générale Licence 3ème année : ..... / 20**

**AUTRE(S) DIPLOMES DE 3ème cycle :**

..... Année universitaire : .....

**Moyenne générale ..... / 20**

..... Année universitaire : .....

**Moyenne générale ..... / 20**

**PRECAPA :**

Obtenu : OUI ( ) le : ..... à : ..... NON ( )

Inscription pour passage 2022 : lieu : .....

Ne souhaite pas le passer ( )



1) Photocopies des relevés détaillés des notes de : L1 - L2 - L3

N.B. : dans le cas où les notes de L3 ne sont pas encore communiquées lors de l'envoi du dossier, joindre une attestation sur l'honneur des derniers résultats obtenus. Dans ce cas, le dernier relevé de notes devra être transmis pour l'entretien (si l'étudiant est retenu à celui-ci).

2) Une photo d'identité sur la première page du dossier et/ou sur le CV

3) Un C.V.

4) Règlement de 40 euros : pour frais, étude de dossier et participation à la sélection nationale à effectuer sur le compte Paypal FNDE.

## DEPÔT DE DOSSIER

### Envoi du dossier : avant le 25 mai - 23h

Le dossier devra être envoyé **par mail uniquement à l'adresse : adupont@fnde.asso.fr** et dans l'ordre ci-dessous :

1°) : Pages 1 à 4 du dossier

2°) : C.V.

3°) : Relevés des notes : L1—L2—L3

4°) Justificatif du paiement des frais de dossiers

Il devra être envoyé **en un seul document PDF**, et être intitulé : **NOM Prénom** (ex : DURAND Paul)

Tout dossier ne suivant pas les instructions ci-dessus sera refusé.

## ENTRETIENS : DATES ET MODALITES

Après examen des dossiers, le comité de sélection convoquera les étudiants dont la candidature est retenue pour le : **16 juin 2022** à l'**Université de Paris II**—122 rue de Vaugirard—75006 Paris.

Les résultats de la sélection nationale seront rendus publics au plus tôt à compter du **24 juin 2022** sur les sites FNDE et DJCE

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la FNDE 34 bis rue Vignon 75009 Paris pour procéder à votre demande de candidature à la sélection nationale Master 1/ DJCE. La base légale du traitement est l'organisation de la sélection des candidats.*

*Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services de la FNDE gérant les candidatures à la sélection nationale Master 1 / DJCE.*

*Les données sont conservées pendant 1 an à compter de la fin de la sélection nationale Master 1 / DJCE.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter FNDE 34bis rue Vignon 75009 Paris - +33 1 42 66 18 19 – [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr)*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

*Toutes les informations demandées sont nécessaires à la gestion de votre inscription. Ces informations ne seront pas réutilisées pour d'autres usages, sauf accord explicite de votre part matérialisé sur le formulaire.*

*Je souhaite recevoir des propositions commerciales par voie électronique    oui ( ) non ( )*

Le diplôme du DJCE est délivré en commun par onze universités habilitées par la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE). C'est la raison pour laquelle, en parallèle avec les sélections locales particulières à chacun des centres universitaires, le réseau DJCE ainsi constitué met en place une sélection nationale dotée d'un comité de sélection composé des universitaires directeurs de centres DJCE, et selon les dispositions suivantes :

### **I - La sélection nationale :**

- La sélection nationale DJCE est accessible à tout étudiant titulaire pour le moins d'un diplôme de Licence droit (L3), ou d'un diplôme reconnu comme équivalent par le comité de sélection, quel que soit le lieu d'obtention de ce diplôme.

- Cette sélection donne lieu à dépôt d'un dossier de candidature auprès de la FNDE et, après examen du dossier, entretien à Paris devant un jury constitué d'universitaires responsables de centres DJCE, membres du comité de sélection, voire de professionnels.

- Les candidats à la sélection nationale désignent dans leur dossier de candidature les centres DJCE auprès desquels ils postulent par ordre de préférence (hormis celui auprès duquel ils ont éventuellement déposé un dossier au titre de la sélection locale). Les étudiants pourront éventuellement être auditionnés par plusieurs jurys. Tous les centres DJCE participent à cette sélection nationale.

- A l'issue de la procédure de sélection, la candidature pourra être retenue pour l'un des centres désignés par le candidat. Le candidat peut de la sorte être admis dans le centre DJCE qu'il a indiqué en 1<sup>er</sup> comme en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position et ainsi de suite ; la candidature peut aussi n'être retenue pour aucun centre.

- L'étudiant souhaitant participer à la sélection nationale doit conjointement déposer :

1°) le dossier E-candidat dans chaque centre universitaire DJCE pour lequel il candidate dans le respect des calendriers de chaque université, et

2°) le dossier DJCE- FNDE (téléchargement sur le site [fnde.asso.fr](http://fnde.asso.fr)) à renvoyer par mail à : [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr), **avant le mercredi 25 mai 2022, 23h.**

- Attention : le dossier de candidature DJCE-FNDE ne saurait se substituer au dossier E-candidat déposé auprès de l'Université compétente. En conséquence, il est de la seule responsabilité des étudiants de respecter les calendriers particuliers aux universités des centres auprès desquelles ils déposent également leur « E Candidature ».

### **II- La sélection locale :**

- Le dossier de candidature à une sélection locale est accessible auprès du centre DJCE concerné.

- Par principe, la sélection locale est exclusivement réservée aux étudiants ayant obtenu leur licence de droit (ou un diplôme reconnu comme équivalent par le comité de sélection) dans l'une des 11 facultés de droit habilitées par la FNDE à décerner le diplôme du DJCE : Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Lyon III, Nancy, Montpellier, Paris II, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse.

Par exception :

• Certaines sélections locales sont accessibles à des étudiants n'ayant pas obtenu leur licence dans la faculté qui délivre le DJCE.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Caen est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Rouen et Le Havre.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Poitiers est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de La Rochelle, Limoges, Angers, Tours, Orléans et Nantes.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Rennes est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Nantes, Vannes, Brest et Le Mans.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Nancy est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Metz et Dijon.

→ Ainsi la sélection locale du centre DJCE de Lyon III est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans la faculté de Saint Etienne et Grenoble.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Strasbourg est ouverte aux étudiants de l'Université de Haute Alsace (Mulhouse et Colmar) ainsi qu'à ceux de l'université de Bourgogne Franche Comté (Besançon et Belfort)

• Une candidature à une sélection locale peut être cumulée à une candidature à une sélection nationale.

**Toutefois, tout étudiant dont la candidature est retenue à l'issue d'une sélection locale (\*), n'a plus d'accès à la sélection nationale, sauf à renoncer au bénéfice de la sélection locale.**

Date et lieu des entretiens de la sélection nationale DJCE

**Jeudi 16 juin 2022 à l'Université de Panthéon Assas (Paris II) - 122 rue de Vaugirard - 75006 Paris**

L'heure de passage pour les entretiens avec le Jury National sera précisée à chacun par convocation individuelle, après étude préalable du dossier de candidature.

Vous serez informés par courriel de l'issue de votre sélection.